

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 33

Artikel: Les fleurs
Autor: D'Arlatan, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

LES FLEURS

Si nous parlions un peu des fleurs? Un mot sur leur coloration naturelle, leur coloration artificielle, et leur conservation vous déplaierait-il, chères lectrices du *Pays du Dimanche*? Nous sommes en pleine saison fleurie.

Les couleurs qui ornent les fleurs peuvent être ramenées au nombre de quatre : le rouge, le bleu, le jaune et le blanc, si tant est que le blanc soit considéré comme une couleur, plutôt que comme la réunion de toutes les couleurs. Avec cette palette rudimentaire, la nature a pu composer une variété infinie de teintes, de nuances et de tons ; elle a su adapter harmonieusement ceux-ci à la forme des fleurs, aux jeux de lumière qui en font valoir la beauté. Il en est résulté ces merveilles inimitables que sont en ce moment les parterres de nos jardins.

Examinez toutes les fleurs de ces jardins, vous ferez la curieuse remarque suivante : aucune espèce ne se présente avec plus de trois couleurs différentes : c'est ainsi que l'on trouve des roses jaunes, rouges ou blanches ; on n'en voit pas qui soient bleues. Les verveines sont bleues, rouges ou blanches, mais il n'en existe pas de jaunes. Vous verrez des pensées bleues, jaunes ou blanches ; vous n'en verrez point de rouges. Le lis bleu est inconnu, mais les lis blancs, jaunes et rouges sont très répandus.

Cette particularité trouble, inquiète l'homme, qui a toujours désiré l'impossible : il ne faut donc pas s'étonner s'il a essayé de forcer la nature à lui fournir des roses bleues, des tulipes noires, des lilas jaunes, des œillets verts. Les vieux formulaires contiennent pres-

que tous des recettes pour produire ces fleurs singulières : d'après eux, il suffit d'ensemencer des graines ou de repiquer des plants dans du terreau fin et sec. et d'arroser celui-ci, matin et soir, avec une décoction de bois de campêche ou de nerprun, suivant que l'on désire des fleurs rouges ou des fleurs jaunes ou vertes. En employant une décoction de noix de galle et de vitriol, on produit des fleurs noires comme de l'encre.

Mais, depuis que l'usage des couleurs d'aniline s'est répandu dans les industries tinctoriales, il n'est plus question d'arrosages au bois de campêche, au nerprun ou à la noix de galle ; c'est la fuschine, l'éosine, etc., qui sont préconisées pour la transformation des fleurs. L'action de ces nouveaux produits est d'ailleurs si rapide, qu'on ne cherche plus à opérer par des arrosages successifs ; on se contente d'agir directement sur les fleurs elles-mêmes, comme l'indiquent les procédés suivants.

En plaçant la tige d'une fleur dans de l'eau colorée avec une couleur d'aniline, on voit la couleur s'élever rapidement dans la tige, gagner la fleur et la transformer : l'écarlate d'aniline donne des fleurs rouges, l'indigo donne des fleurs bleues ; le mélange des deux couleurs produits des tons très variés.

Le bleu de méthylène, le violet de méthylaniline, l'orangé, l'éosine sont également employés pour faire changer la couleur des fleurs : on écrase l'extrémité des tiges coupées et l'on place celles-ci dans la matière colorante plus ou moins diluée ; dès que la coloration désirée est obtenue on retranche les parties écrasées et l'on fait tremper les tiges dans l'eau fraîche pendant quelques instants.

Pour modifier la couleur des lilas, par exemple, on les place dans un flacon de dix

centilitres dans lequel on a versé 5 grammes de matière colorante ; deux heures suffisent pour que le changement de couleur ait lieu.

Le bleu de méthylène donne du bleu clair ; le violet de méthylaniline donne du rouge saumoné ; l'orangé, du jaune soufre, et l'éosine donne du carmin.

Le muguet exige six heures pour devenir bleu ou rouge ; les fleurs blanches de narcisse prennent une teinte pourpre prononcée, après douze heures ; les asphodèles, les jacinthes, les cyclamens, les tulipes, sont complètement transformées par ce procédé, après un laps de temps variable. Chez certaines fleurs, la coloration n'est pas uniforme : la nouvelle teinte se répand sur les pétales, tandis que le calice reste intact. Chez d'autres fleurs, la coloration s'accroît seulement sur les nervures ; il en résulte des effets originaux très décoratifs. Les fleurs ainsi transformées se conservent tout autant que les autres.

Enfin, il est bon de rappeler une expérience chère à tous les écoliers ; en exposant une fleur à la vapeur sulfureuse d'une allumette, on la décolore presque entièrement ; c'est ainsi que l'on peut faire des violettes blanches.

Mais tous les procédés qui viennent d'être indiqués ne donnent que des produits maquillés ; les couleurs naturelles sont encore les plus belles, les plus tendres, les plus agréables ; le mieux est de savoir les conserver pour en jouir plus longtemps.

Pour que les fleurs coupées se fanent aussi tard que possible, pour les garder avec toute leur fraîcheur primitive, on use de certains artifices enseignés par la pratique.

D'abord, au moment de l'expédition il faut placer les fleurs dans une atmosphère appropriée, et surtout les préserver de la chaleur

éludé ma question pour éviter de faire ce serment.

Un éclair passa dans les yeux de la jeune fille. Son regard sembla entrevoir le mystère.

— Gauthier a refusé de vous répondre, mon père?... C'est qu'il connaît le coupable et qu'il se sacrifie pour lui, alors ! dit-elle ardente comme si elle touchait la vérité du doigt.

Le banquier hochait la tête avec un mouvement négatif, incrédule il répliqua :

— Il y a de l'héroïsme à exposer sa vie pour sauver celle d'un autre ! Il ne peut en être ainsi lorsqu'il s'agit de l'honneur. Quel motif, du reste, peut avoir Lenorcy pour sacrifier ainsi le sien?... Je n'en vois pas !

— Qui sait?... murmura pensivement Chantal, étreinte soudain par une pensée cruelle.

Comme malgré elle, elle rapprochait dans

Feuilleton du *Pays du dimanche* 31

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Celle-ci ne bougea pas, son regard restait rivé dans une expression suppliante sur celui du banquier.

— Non, mon père, je ne suis pas folle, protesta-t-elle doucement. J'aime M. Lenorcy comme je n'aimerai jamais personne autre ! Cependant, si vous me l'ordonnez, j'ensevelirai cet amour au plus profond de mon être, et je ne vous en reparlerai jamais. Mais ce soir, oh ! de grâce, laissez-moi vous affirmer que notre ami n'est pas, ne peut pas être le coupable ! ajouta-t-elle en martelant chacun de ces mots.

Il eut un sourire amer :

— Tu es une avocate convaincue, Chantal.

Elle se redressa :

— Mais lors même qu'il eût été en mon pouvoir de supprimer ces preuves, l'idée de le faire ne me serait jamais venue, mon père ; car j'estime que cette suppression eût impliqué un doute qui ne pouvait m'effleurer, répliqua-t-elle fièrement.

— Explique-moi comment ces objets ont pu se trouver sur le lieu même du vol, alors?... Et les réticences de Gauthier, que signifient-elles ?...

— Les réticences?... interrompit Chantal d'un ton surpris.

— Parfaitement ! je dis bien, des réticences. J'aurais cru à l'innocence de Lenorcy s'il avait seulement consenti à me jurer qu'il n'est pas entré dans le bureau, fit-il avec animation. Or, au lieu de répondre comme j'étais en droit de l'exiger, il a